



Bulletin de Santé du Végétal

Nouvelle-Aquitaine



Jardins, espaces végétalisés et infrastructures

N°07
07/09/2018



Animateur filière

Alexandra LABACHE
FREDON Aquitaine

a.labache@fredon-aquitaine.org

Animateur filière délégué

Régis MISSOU
FREDON Limousin

regis.missou@fredon-limousin.fr

Directeur de publication

Dominique GRACIET
Président de la Chambre
Régionale Nouvelle-Aquitaine
Boulevard des Arcades
87060 LIMOGES Cedex 2
accueil@na.chambagri.fr

Supervision

DRAAF
Service Régional
de l'Alimentation
Nouvelle-Aquitaine
22 Rue des Pénitents Blancs
87000 LIMOGES

Reproduction intégrale
de ce bulletin autorisée.

Reproduction partielle
autorisée avec la mention
« extrait du bulletin de santé
du végétal Nouvelle-Aquitaine
JEVI - N°7
du 07/09/2018 »



Bulletin disponible sur bsv.na.chambagri.fr et sur le site de la DRAAF
draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/BSV-Nouvelle-Aquitaine-2018

**Recevez le Bulletin de votre choix GRATUITEMENT
en cliquant sur [Formulaire d'abonnement au BSV](#)**

Les acteurs de la filière réalisent des observations pour enrichir les informations des Bulletins de santé du végétal (BSV). Afin de compléter ces informations, vous pouvez nous contacter pour nous signaler maladies et ravageurs.

**Que vous soyez particuliers, professionnels ou collectivités :
n'hésitez pas à rejoindre notre réseau !**

Vos observations permettront d'alimenter les BSV et les rendre plus pertinents et représentatifs.

Ce qu'il faut retenir

Ravageurs

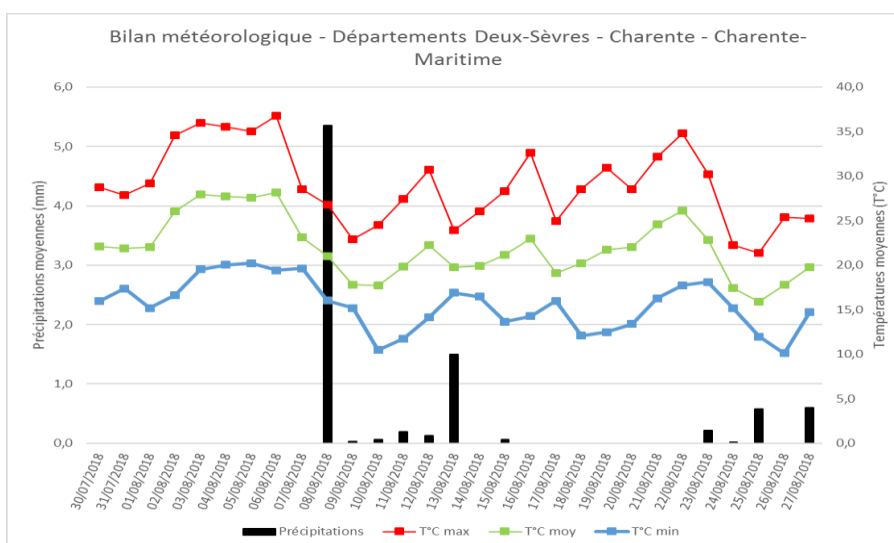
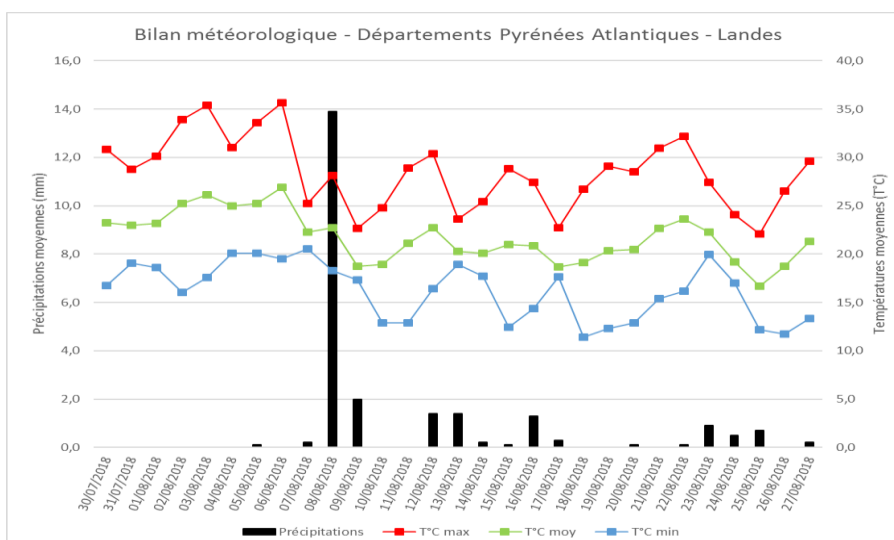
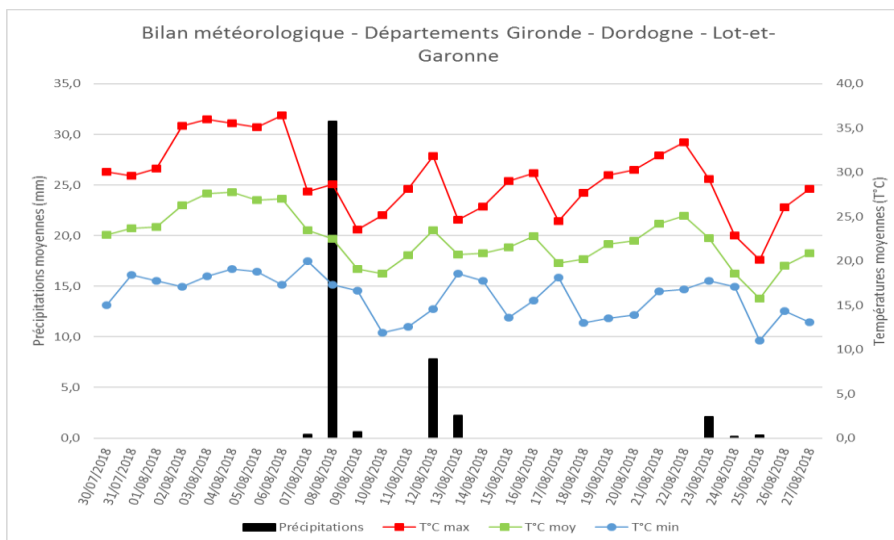
- **Capricorne asiatique** : vigilance toujours de mise.
- **Pyrle du buis** : adultes piégés en quantité très faible. Quelques chenilles observées. **Risque modéré.**
- **Mineuse du marronnier** : adultes toujours en vol, en effectif moins important.
- **Tigre du platane** : adultes et larves sous les feuilles.
- **Processionnaire du pin** : le vol des adultes est terminé.
- **Papillon palmivore** : papillons encore observés. Vol des adultes toujours en cours.
- **Punaise réticulée du chêne** : multiplication des signalements pour le département des Pyrénées-Atlantiques (64). **Risque important** pour ce département.
- **Galéruque de l'Orme** : une invasion détectée sur une commune de Gironde (33). **Risque passé.**

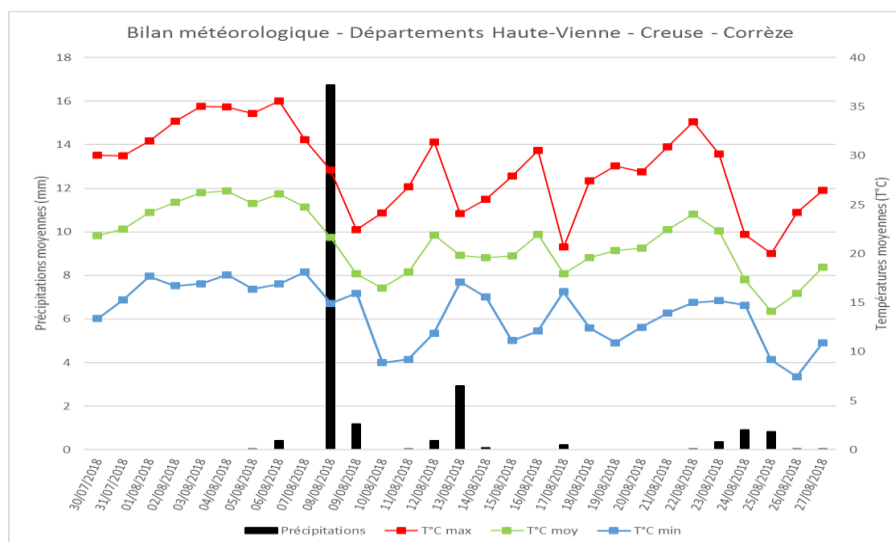
Plantes exotiques envahissantes

- **Ambrosie à feuilles d'armoise**
- **Berce du Caucase**
- **Raisin d'Amérique**

Bilan climatique

Comme le reste de l'été, le mois d'août a été marqué par des températures supérieures aux normales de saison. Il a également connu une vague de chaleur durant sa première semaine et un épisode pluvieux le 08/08/2018. Malgré ce dernier, le mois d'août a été globalement peu arrosé.





Le bilan climatique a été réalisé avec les stations suivantes :

- Départements Gironde, Dordogne et Lot-et-Garonne, stations de Bordeaux Parc floral, Bergerac, Duras ;
- Départements Pyrénées-Atlantiques et Landes, stations de Labouheyre et Orthez ;
- Départements des Deux-Sèvres, Charente et Charente-Maritime, stations de Chadénac, Mansle, Le Tatre, Gimeux, Hiersac et Secondigny ;
- Départements Haute-Vienne, Creuse et Corrèze, stations de Boussac, Dun le Palestel, Magnac Laval, Coussac-Bonneval, Verneuil sur Vienne (Les Vaseix), Objat, Lubersac et Tulle.

Ravageurs

- Capricorne asiatique des agrumes *Anoplophora chinensis*



Capricorne asiatique des agrumes *A. Chinensis*
(Source : P. Zagatti – Inventaire National du patrimoine naturel)

Suite à la découverte d'un foyer de capricorne asiatique des agrumes sur la commune de Royan (17) début juillet, il est appelé à la plus grande vigilance et à la surveillance des espèces végétales spécifiées dans ce secteur.

Le capricorne asiatique des agrumes occasionne des dégâts très importants sur les arbres et arbustes à bois tendre comme les érables, les citrus, les platanes, les peupliers, les saules, bouleaux et marronniers.

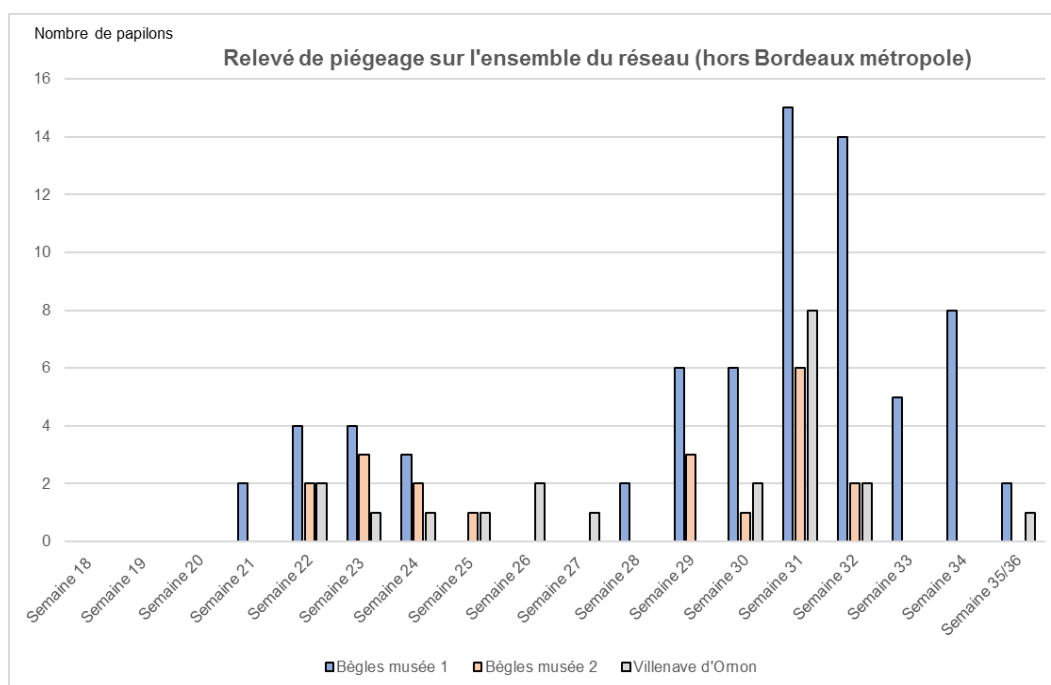
Nous vous invitons à prendre connaissance de la plaquette d'information jointe, que vous pouvez également télécharger à l'adresse suivante :

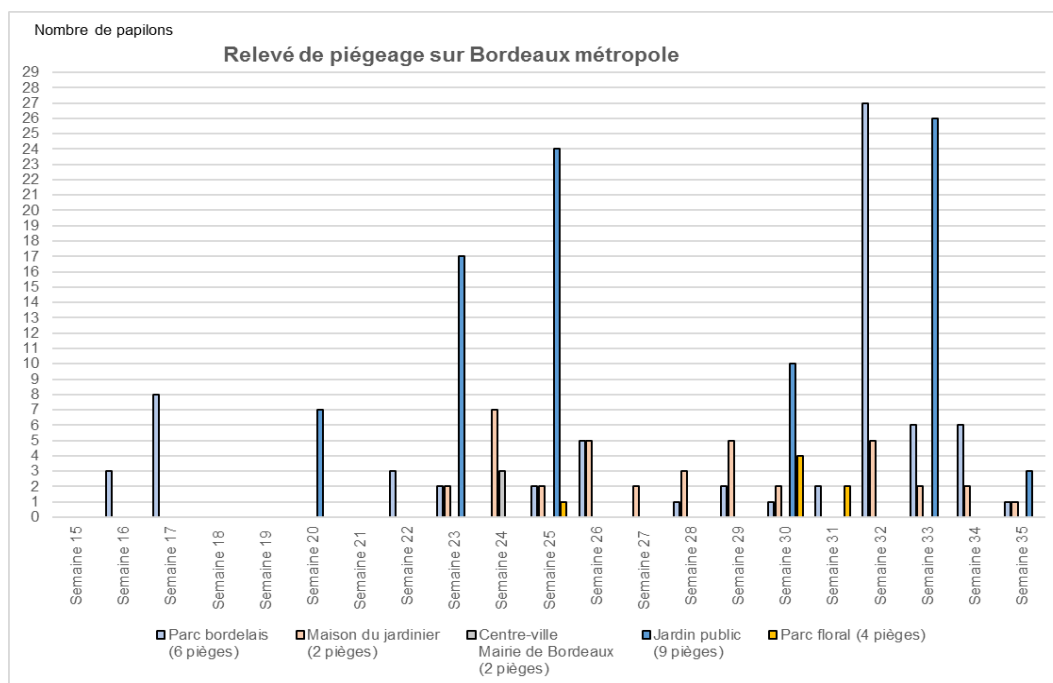
<http://draaf.nouvelle-aquitaine.agriculture.gouv.fr/Capricorne-asiatique-signalements>

Tout signalement est à effectuer à l'adresse :

sral.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr

- Pyrale du buis *Cydalima perspectalis*





Les adultes de pyrale du buis sont toujours piégés en Gironde (33) mais en quantité très faible. Un pic de vol important a eu lieu aux alentours de la semaine 32. Un autre pic avec des effectifs nettement moindres avait déjà eu lieu aux alentours des semaines 22 à 24.

Une attaque de chenilles a été observée au cours de la première semaine du mois d'août à Pompadour (19). La présence de chenilles a également été notée à Vassivière (23) ainsi qu'à Feytiat (87). Sur ces dernières, une gestion du risque a été mise en place.

Sur la commune de Poitiers (86), la présence de chenilles a été remarquée aux alentours du 15 août et les premiers papillons de cette génération étaient visibles le 29/08. La présence de papillons est aussi signalée sur la commune de Chateaubernard (16) sans évolution notable par rapport aux périodes précédentes. Les observations des papillons sur la ville de Limoges (87) datent de début août.

Enfin, les observateurs de la commune de Saint-Junien n'ont constaté aucun dégât alors qu'ils n'ont mis en place aucune gestion du risque depuis avril.

De nombreux observateurs des départements du Nord-Nouvelle-Aquitaine ont signalé un été particulier calme en ce qui concerne la pyrale du buis. Les conditions climatiques pourraient expliquer cette accalmie.

Evaluation du risque : actuellement peu de chenilles sont observées à l'exception de quelques communes. **Le risque est modéré.**

Mesures prophylactiques :

- Avant d'acheter ou de planter des buis, bien vérifier qu'ils sont sains.
- Les rameaux et les feuilles infestés, repérés de manière précoce, peuvent être coupés et broyés finement ou incinérés en conteneur fermé. Retirer les feuilles mortes et les débris accumulés autour du buis et les éliminer par la même méthode. Ne pas les composter (risque de propagation).
- Si l'infestation est limitée, il est possible de retirer les chenilles manuellement et/ou d'utiliser un jet d'eau sous pression puis ramasser et détruire les chenilles.

Il existe des produits de biocontrôle adaptés. La liste des produits de biocontrôle est disponible via le lien suivant :

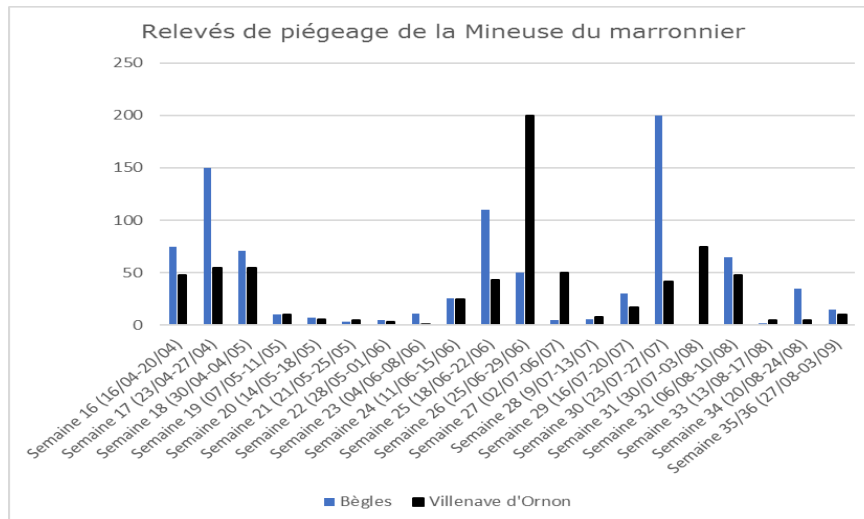
<http://www.ecophytopic.fr/tr/r%C3%A9glementation/mise-sur-le-march%C3%A9-des-produits/liste-des-produits-de-biocontr%C3%B4le-note-de-service>

- **Mineuse du marronnier *Cameraria ohridella***

Pour le département de la Gironde (33), quelques adultes sont toujours piégés. La présence de mineuse du marronnier est aussi observée sur la commune de Chateaubernard (16) mais sans évolution notable par rapport aux périodes précédentes. **Le vol des adultes se poursuit mais en quantité plus faible.**

Les plus gros effectifs de vol ont été repérés fin juin et fin juillet.

En Gironde (33), les feuilles de marronniers ont beaucoup souffert de l'activité liée à la mineuse du marronnier. Les mines présentes sur les feuilles ont entraîné une forte nécrose des feuilles ainsi que des chutes importantes.



Evaluation du risque : de nombreux arbres sont fortement touchés et perdent leurs feuilles de façon prématurée.



Feuilles de marronniers fortement impactées par les mines
(Crédit photo : A. LABACHE – FREDON Aquitaine)

- **Tigre du platane *Corythucha ciliata***

Les tigres et les larves sont toujours visibles sous les feuilles. Les populations observées sont parfois importantes.

Les dépigmentations sur les feuilles liées à l'activité des adultes sont observées cependant **l'intensité des attaques reste modérée.**

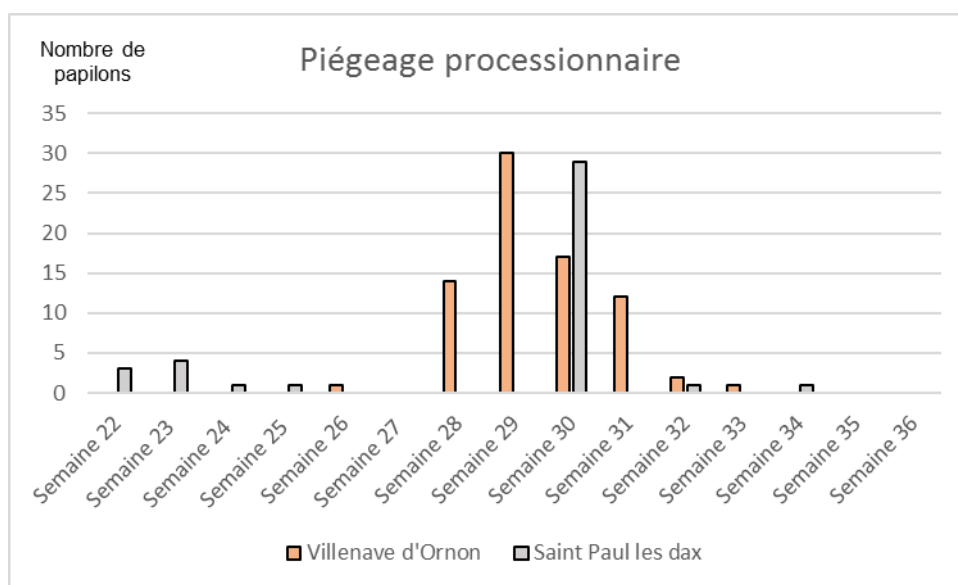
Evaluation du risque : en cas de fortes populations, la production de miellat qu'engendrent les tigres peut représenter une nuisance pour les usagers. Le risque est pour le moment faible.



Tigres sous feuille de platane et dépigmentation de la feuille

(Crédit photo : A. LABACHE – FREDON Aquitaine / S. BOURDA – FREDON Aquitaine)

• Processionnaire du pin



Les derniers papillons ont été capturés semaine 33 en Gironde (33) et semaine 34 dans les Landes (40). Le vol est survenu du 9 juillet au 5 août (semaine 28 à 31).

Evaluation du risque : le vol des adultes est achevé. Les chenilles vont se développer et entameront leur procession dans l'hiver. **Le risque est nul actuellement.**

• Papillon palmivore *Paysandia archon*

De nouveaux signalements ont été reçus dans le courant du mois d'août pour les départements des Landes (40) et de la Gironde (33).

Période de risque : La période de vol des adultes s'étale de mai à septembre. Les adultes sont encore en vol mais ce dernier va bientôt s'achever. Les œufs pondus par les femelles vont rapidement éclore et les larves naissantes vont pénétrer dans le palmier.

Rappel des symptômes :

- Perforations des palmes ;
- Présence de sciure en bas du palmier ;
- Reste d'exuvie accrochée au stipe.



Papillon palmivore adulte / Larve de papillon palmivore

(Crédit photo : source non connue / S. Désiré – FDGDON Pyrénées-Atlantiques)

Tout palmier suspect doit être signalé à la DRAAF Nouvelle Aquitaine (sral.draaf-nouvelle-aquitaine@agriculture.gouv.fr) **et/ou à la FREDON Aquitaine** (a.labache@fredon-aquitaine.org) pour les départements de l'ex-Aquitaine ou à la **FREDON Poitou-Charentes** (accueil@fredonpc.fr) pour les départements de l'ex-Poitou-Charentes.

Evaluation du risque : Le vol des adultes va se terminer prochainement. La gestion de ce ravageur s'envisage au début du développement des larves (septembre-octobre).

Mesures préventives :

- Privilégier les approvisionnements en palmiers issus de zones indemnes et vérifier l'état phytosanitaire des plantes achetées ;
- Préférer les sujets de petite taille, plus accessibles à une observation des symptômes ;
- Isoler les palmiers récemment achetés, pour une durée minimale de 6 mois d'observation, avant de les planter sur leur site de destination ;
- Eviter de tailler les palmiers en période de vol des adultes (mai à septembre) ;

• **Punaise réticulée du chêne**



Punaises réticulées du chêne sous feuille de chêne

(Crédit photo : S. Désiré – FDGDON Pyrénées-Atlantiques)

La punaise réticulée du chêne est originaire de l'ouest de l'Amérique. Elle est reconnaissable par l'aspect réticulé de son thorax et de ses élytres. L'adulte mesure environ 3,5 mm et vit sur la face inférieure des feuilles

Une punaise avait été capturée à Pau le 18/04/2018. Depuis, dans le courant du mois d'août, les observations de punaises se sont multipliées pour le département des Pyrénées Atlantiques (64). La présence de punaises réticulées du chêne a ainsi été observée sur les communes de Lons (64) et de Pau (64).

Des dégâts liés à la présence de ce ravageur sont signalés sur les communes de Gelos (64) et de Pau (64). Les dégâts y sont importants, il est donc fort probable que la présence de punaises dans ce secteur ne date pas de cette année.



Dégâts de punaises réticulées du chêne sur feuilles de chêne

(Crédit photo : S. Désiré – FDGDON Pyrénées-Atlantiques)

Éléments de biologie : la punaise réticulée passe l'hiver au stade adulte sous l'écorce des troncs et migre vers les feuilles, au printemps, dès qu'elles apparaissent. Les adultes se nourrissent pendant un mois. Vers la mi-mai les femelles pondent les œufs sous les feuilles. Ils éclosent après quelques jours et les larves restent grégaires jusqu'au stade adulte. La première génération d'adultes émerge fin juin.

Symptôme de la présence de punaise réticulée du chêne :

- Nécroses visibles sur la face supérieure des feuilles sous la forme de taches orangées à brunes ;
- La conjonction de ces taches sur la face supérieure et de la présence des insectes ou de leurs traces sur la face inférieure sont des éléments de diagnostic
- En cas de pullulation, le jaunissement généralisé des feuilles et leur chute prématurée peuvent être visibles ainsi que des dessèchements de rameaux.

Evaluation du risque : l'observation des populations de punaises réticulées du chêne est en forte augmentation. Les dégâts sont parfois importants. **Le risque est important** dans le département des Pyrénées-Atlantiques.

- **Galéruque de l'Orme**



Galéruques de l'orme sur feuille et dégâts
(Crédit photo : P. SAUNIER – BORDEAUX METROPOLE)

Le Galéruque de l'Orme est un coléoptère européen.

Une invasion de Galéruque de l'Orme a été identifiée sur la commune de Bègles (33) au début du mois d'août. Une gestion du risque a été mise en place par la commune.

Période de risque : le vol des adultes commence au début du printemps. Ils s'alimentent dès l'apparition des premières feuilles. Les femelles pondent par paquet de 10 à 30 œufs aux alentours de la mi-mai. Les jeunes larves apparaissent une semaine plus tard. Vers la mi-juin, les larves s'enfoncent dans le sol et se nymphosent. Les adultes apparaissent de nouveau une dizaine de jours après. Si les conditions climatiques sont favorables, une deuxième génération dans l'année peut apparaître. A la fin de l'été, les adultes s'enfouissent dans le sol pour hiverner.

Description de l'adulte :

- Longueur de 5,5 à 7 mm ;
- Couleur jaunâtre à gris olive avec une fine strie noire à la base des élytres et une large bande noire humérale ;
- Tache brune à la base et entre les antennes, trois autres sur le pronotum

Description des larves

- 3 paires de pattes ;
- Longueur de 12 mm ;
- Etroites, tête noir-brillant, corps gris-jaune avec des taches brunes sur chaque segment et de nombreuses soies.

Rappel des symptômes :

- Trous ovales caractéristiques dans les feuilles ;
- Aspect de dentelles des feuilles (dégâts causés par les larves) ;
- Mort et chute prématurée des feuilles.

Evaluation du risque : l'invasion datant de début août et après analyse du cycle biologique de ce ravageur, **le risque est passé.**

Source : Fredon corse - <http://www.fredon-corse.com/ravageurs/Galeruque-orme.htm>

Plantes exotiques envahissantes

Le mois de septembre est l'ultime période pour arracher les différentes plantes exotiques envahissantes aux effets indésirables du point de vue sanitaire. Pour rappel, l'Ambroisie à feuilles d'armoise, au pollen très allergène, la Berce du Caucase, susceptible de brûler la peau jusqu'au second degré, le Raisin d'Amérique, dont les baies par ingestion peuvent avoir des effets toxiques, sont encore bien présents dans nos espaces, notamment en bord de routes.

Des pieds de renouées asiatiques ont été signalés sur la commune des Alois (87), chez un particulier à Peyrat de Bellac (87) et à Eymoutiers (87) en bord de Vienne. La présence de renouées du Japon a été observée du côté de Pompadour (19).

- **Ambroisie à feuilles d'armoise**

A la saison actuelle, la plante est en fleurs, petites et verdâtres en forme de coupe renversées, insérées sur la partie terminale de la tige, les fruits de 4 à 5 mm de long sont cylindriques et presque lisses. Le pollen provoque des réactions allergiques, du simple rhume à des trachéites et dans le pire des cas : de l'asthme. L'élimination se fait par arrachage manuel. Il est nécessaire, avant toute manipulation, de s'équiper en conséquence, en revêtant gants et masque.



Ambroisie à feuilles d'armoise en septembre
(Source : FDGDON Haute-Vienne)

- **Berce du Caucase**

Cette plante herbacée vivace a des fleurs en formes de grandes ombelles blanches pouvant atteindre 50 cm de diamètre. Par contact, la plante, via les substances toxiques qu'elle contient, provoque des brûlures de la peau suite à l'exposition au soleil (cf : photo ci-après).

Pour l'éliminer, l'arrachage manuel conviendra bien mais les précautions à prendre sont conséquentes : gants, lunettes, masque et combinaison intégrale sont recommandés. En cas de contact, rincer abondamment la zone touchée et ne plus l'exposer au soleil jusqu'à l'hiver.



Brûlures constatées suite au contact avec la Berce du Caucase et l'exposition au soleil
(Source : FDGDON Haute-Vienne)



Berce du Caucase en septembre
(Source : FDGDON Haute-Vienne)

- **Raisin d'Amérique *Phytolacca americana***

Facile à reconnaître en ce moment, le Raisin d'Amérique à des fruits noirs pourprés en grappes pendantes. Le danger avec cette espèce réside en ses baies, mais aussi le reste de la plante, toxiques par ingestion. Et les enfants notamment peuvent se méprendre. Il convient donc de les arracher ou de les couper (l'arrachage est compliqué car le rhizome casse facilement) en se munissant, au minimum, de gants.

De très nombreux pieds ont été observés sur les bas-côtés des roclades de la ville de Limoges, notamment au Sud. Le raisin d'Amérique se trouve en grande quantité dans les départements de l'Ex-Aquitaine.



Raisin d'Amérique en septembre
(Source : FDGDON Haute-Vienne)

Prochain BSV JEVI Nouvelle Aquitaine : le 5 octobre 2018

Les structures partenaires dans la réalisation des observations nécessaires à l'élaboration du Bulletin de santé du végétal Nouvelle-Aquitaine Jardins, espaces végétalisés et infrastructures sont les suivantes : les collectivités de Nouvelle-Aquitaine et plus précisément les services Espaces verts, des particuliers qui font ponctuellement des signalements, la DRAAF Nouvelle-Aquitaine et le Département Santé des Forêts (DSF)

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles réalisées sur un réseau de parcelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à chacune des parcelles. La Chambre Régionale d'Agriculture Nouvelle-Aquitaine dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures. Celle-ci se décide sur la base des observations que chacun réalise sur ses parcelles et s'appuie le cas échéant sur les préconisations issues de bulletins techniques (la traçabilité des observations est nécessaire).

" Action pilotée par le Ministère chargé de l'agriculture et le Ministère de l'Ecologie, avec l'appui financier de l'Agence Française de Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto ".